LETTRE DE CHARLES 9. ROI DE FRANCE AU PAPE PIE 4. (1565) OFFERTE A...

Carlo 9.>, Damiano Muoni, Pius 4.>

511
13

DOCUMENTS INÉDITS

LETTRE DE CHARLES IX

ROI DE FRANCE

À

PAPE PIE IV

(1565)

OFFERTE A L'INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE

PAR **M. DAMIANO MUONI**

Docteur ès Lettres,

CHEVALIER DE L'ORDRE D'ISABELLE LA CATHOLIQUE, POSSESSEUR D'AUTOGRAPHES,
DE DOCUMENTS, DE MÉDAILLES ET D'ANTIQUITÉS,
MEMBRE DE L'INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE PSYCHO-MÉDICO-STATISTIQUE
DE MILAN, DE L'ACADÉMIE DE CINGOLI ET CORRESPONDANT DE LA COMMISSION
ROYALE SUR LES ÉTUDES D'HISTOIRE NATIONALE, A TURIN.

PARIS — 1863.

DOCUMENTS INEDITS

LETTRE DE CHARLES IX, ROI DE FRANCE, AU PAPE PIE IV

(1565)

Extrait de l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique de France
343e livraison. — Juin 1863.

Notre honorable collègue, M. Muoni, a adressé de Milan à l'Institut historique le document qu'il avait annoncé; nous nous empressons de le reproduire ainsi que la lettre qui l'accompagne.

A M. le professeur Ange Renzi, *membre et administrateur de l'Institut historique de France.*

Milan, 16 juin 1863.

Très-honorable collègue,

Je vous transcris ci-joint pour l'Institut historique le document dont je vous ai parlé dernièrement. Peut-être n'a-t-il pas l'importance que je lui supposai d'abord, néanmoins je ne le crois pas dépourvu de tout intérêt. Il s'agit d'une requête adressée par le roi très-chrétien au saint-père. Quant à la matière, il est singulier d'entendre l'auteur de la Saint-Barthélemy, le roi Charles IX, excuser avec tant de naïveté l'infraction d'un de ses sujets aux prescriptions les plus formelles de l'Église sur les mariages. Cela donne une idée des mœurs du temps.

Il est dommage de n'avoir pas aussi sous les yeux la réponse d'un pape si sévère sur les points canoniques, tel qu'a été le souverain Pontife Pie IV (Giannangelo de' Medici) qui venait alors de confirmer tous les

Google

actes du concile de Trente par une bulle publiée le 26 janvier 1564 (1).

J'ai reproduit le document tel que je le possède, avec ses solécismes, sans interruption, sans signes orthographiques, ayant avant tout égard à la fidélité nécessaire en ce genre de choses. L'original est écrit sur papier in-folio, en travers, très-bien conservé et avec un grand cachet en bon état, seule les mots du signataire, *votre dévot fils Charles*, en caractères plus visibles, sont autographes.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Votre dévoué,

Damiano Muoni, *membre de la 2e classe*

(Au dehors)

A Nre tressanct père le Pape

1565 27 *d agosto*

Del Re Chr^mo

Per M. Uberto Lefeure

N. B
(Plus bas et à côté)

(Dedans)

Tressanct pere. Nous ayant faict entendre nre amé et féal conseiller et auditeur en nre chambre des comptes a Paris Chl^e Hubert le Feure la faucte ou il est tumbé pour avoir espousé en secondes nopces la seur de sa premiere femme sans aucune permission ou dispense apostolique, en quoy il a faitly comme nous avons esté certifiez plus par ignorance et pour avoir este en cela peu advisé que par aucune malice ou autre mauvaise volunté qui le puisse avoir conduict a celo. Nous avons esté meuz, pour la considération des bons et agréables services qu'il nous a faict en son d. estat et ailleurs et aussi pour sestre toujours faict congnoistre hon catholique

(1) Ce pape mourut dans la nuit du 8 au 9 décembre 1565, trois mois et quelques jours après la missive rapportée ci-après. Il était frère du fameux châtelain de Musso, Jean-Jacques, puis marquis de Marignano. Outre quelques lettres autographes de ces deux personnages, nous possédons une copie authentique sur parchemin (22 décembre 1565) du testament (8 février 1564) rédigé par Alessandro Peregrino, notaire (greffier) de la Chambre apostolique, par lequel Pie IV institua ses héritiers un autre marquis de Marignano, son frère Augustin, les cardinaux Charles Boromeo (le saint), Marc Sciticus Altaems, les comtes Hannibal et Gabriel frères Altaems, tous ses neveux avec substitution fidei commissaire, etc

ayant durant les derniers troubles (1) fidellement servy à la deffense de leglise en ñre ville de Paris ou il a eu charge et faict de la despence beaucoup, de supplyer et requérir ṽre saincteté auctant affectueusement que faire povons a ce que son bon plaisir soyt en ñre faveur priere et requeste tres instante impartir (sic) sa grace en cest endroict au d. le Feure actendu qu'il n'a peche en cela que par ignorance et legereté qui la ya conduict ne saichant bien que telle chose ne feust hette laquelle il n'eust voulu faire sil en eust esté adverty. Au moyen de quoy recourant sur ce à ṽre d. saincteté Elle se daignera par pitié et pour amour de nous luy octroyer sa grace et pardon necessaire affin que avec icelle il se puisse seurement retirer en sa maison pour contynuer sa servtee qu'il nous doibt a cause de son estat ..En quoy faisant Tressainct père Nous recevrons cela a tres singulier plaisir ainsi que tesmoignera de notra part la sieur de Villeparis chef de ñre ordre, ñre conseiller et ambassadeur devers ṽre d. saincteté au quel Nous mandons luy faire ceste ñre requeste. Et dont elle se contentera le croyr la dessus comme ñre propre personne et nous supplierons le createur tressainct pere que icelle ṽre d. saincteté il veuille longuement maincteinir preserver et garder au bon regime et gouvernement de ñre mère saincte Eglise. Escript à Angoulesme ce xvii jour aoust 1565.

Votre devo' fils (2),

CHARLES.

F Rebet (3).

(1) Il s'agit sans doute des ravages que les calvinistes ne cessaient d'exercer dans les provinces et à Paris même, et des représailles des catholiques qui amenèrent la mort de François de Lorraine, duc de Guise, lieutenant général du royaume, lequel fut assassiné, comme on sait, par un gentilhomme huguenot, *ce mourant de Poltrot*, le 18 février 1563, devant les murs d'Orléans, pendant qu'il allait prendre la place, et mettre la comble à sa fortune (*Brantôme*.)

(2) Ces mots sont autographes de même que la signature

(3) Florimond Robertet, seigneur de Frêne et secrétaire d'État depuis l'an 1524. Il se trouva à l'assemblée de Fontainebleau au mois d'août de l'an 1560, puis aux états tenus à Orléans, et mourut au mois d'octobre 1567

(Moreri, *Grand Dictionnaire historique.*)

Imprimerie L. Tolmon et Cᵉ, rue de Paris 80, à Saint Germain

Digitized by Google

OUVRAGES PUBLIES EN ITALIEN

Par M. le Chevalier MUONI

COLLECTION D'AUTOGRAPHES des familles souveraines, des célébrités politiques, militaires, ecclésiastiques, scientifiques, littéraires et artistiques, illustrés de notices biographiques, de documents, de fac-simile, de portraits et de monnaies de plusieurs états de l'Italie 2 vol. in-4. Colombo, libraire-éditeur — Milan. 1858-1869

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR ANTIGNATE Broch. in-4 — Milan, 1860.

LETTRES INÉDITES D'EUGÈNE DE SAVOIE à D. Uberto Stampa di Monte Castello. Vol in-4 — Milan 1854.

LISTE DES MONNAIES (Zecche) **DE L'ITALIE**, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, famille Sforza. Broch — Milan 1858

GOUVERNEURS, LIEUTENANTS et **CAPITAINES GÉNÉRAUX** de l'État de Milan, de 1199 à 1848. Broch — Milan 1859.

NOZIONI SULLA REZIA Recherches historiques sur la Rhétie, depuis son origine jusqu'aux trois ligues. Broch., in 8. Garelli — Milan 1863
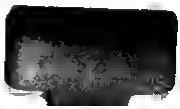
Imprimerie A. Tolmon et Cie, à Saint Germain